

Faculté Libre de Théologie Evangélique

Association régie par les lois du 1^{er} Juillet 1901
et du 9 décembre 1905

85 rue de Cherbourg

78740 Vaux-Sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes

sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

Stéphane CUZIN

20 Rue Brunel

75017 Paris

Faculté Libre de Théologie Evangélique

Association régie par les lois du 1er Juillet 1901 et du 9 décembre 1905
85, Avenue de Cherbourg – 78740 Vaux-Sur-Seine

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2024

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association **Faculté Libre de Théologie Evangélique** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} juillet 2023 à la date d'émission de mon rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'associations sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité. Les comptes ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 20 novembre 2024



Stéphane CUZIN

Commissaire aux comptes

inscrit sur la liste nationale
des commissaires aux comptes
rattaché à la CRCC de Paris

FACULTE DE THEOLOGIE : BILAN

ACTIF (Emplois) EN EURO		Exercice clos le 30/06/2024			Exercice clos le 30/06/2023
		Montant brut (1)	Amortissements Provisions (2)	Montant net (1 - 2)	Montant net (1 - 2)
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles : autres	1 478	507	971	603
	Immos corporelles				
	Terrains	1 608 743	3 654	1 605 089	1 607 326
	Constructions	1 629 987	951 581	678 406	709 292
	Installations techniques, matériel et outillage	19 249	16 523	2 726	4 280
	Autres Immobilisations corporelles	178 447	110 408	68 040	66 007
	Immobilisations corporelles en cours	335 074	0	335 074	247 832
	Avances et acomptes				
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	Immobilisations financières	2 685	0	2 685	2 685
TOTAL (I)		3 775 662	1 082 673	2 692 990	2 638 025
ACTIF CIRCULANT	Créances Etudiants et comptes rattachés	4 714	0	4 714	1 611
	Créances reçues par legs ou donations				
	Créances Autres	29 838	0	29 838	
	Valeurs mobilières de placement	28 264	0	28 264	28 264
	Instruments de trésorerie				
	Caisse, Banques, C.C.P. et autres disponibilités	1 314 987	0	1 314 987	1 393 767
	Charges constatées d'avance	8 303	0	8 303	6 010
TOTAL (II)		1 386 106	0	1 386 106	1 429 652
TOTAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V))		5 161 768	1 082 673	4 079 095	4 067 676
PASSIF (Ressources) EN EURO				Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 30/06/2023
FONDS PROPRES	Fonds Propres sans droits de reprise				
	Fonds Propres avec droits de reprise				
	Écarts de réévaluation			1 780 085	1 780 085
	Report à nouveau			566 850	583 188
	Résultat de l'exercice			41 971	-16 338
	Fonds Propres consommables				
	Subventions d'investissement			467 249	486 419
	Provisions réglementées				
Fonds Propres TOTAL (I)				2 856 155	2 833 354
Dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés			1 109 457	1 117 774
Fonds reportés et dédiés TOTAL (II)				1 109 457	1 117 774
DETTES	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			36 474	42 134
	Fournisseurs et comptes rattachés			15 273	13 543
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes sociales et fiscales			60 318	48 247
	Autres dettes			1 418	12 625
	Instruments de trésorerie				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)				113 484	116 549
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL DU PASSIF (I + II + III + IV + V)				4 079 095	4 067 676

FLTE : COMPTE DE RESULTAT

1

EN EURO	Exercice clos le 30/06/2024	Exercice clos le 30/06/2023
Produits d'exploitation		
Produits de Scolarité Etudiants	220 424	164 907
Dons	426 698	384 003
Legs, donations et assurances-vie	44 178	
Reprises sur amortissements et provisions	119	1 036
Utilisations des fonds dédiés	86 828	49 958
Autres produits	10 811	10 109
Produits d'exploitation (I)	789 057	610 013
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	163 182	190 714
Impôts et taxes	24 811	17 139
Salaires, rémunérations	311 257	249 013
Charges sociales	89 980	73 001
Dotations aux amortissements	46 114	43 974
Dotations aux provisions	0	183
Reports en fonds dédiés	78 511	69 281
Autres charges	56 804	48 927
Charges d'exploitation (II)	770 659	692 233
Résultat d'exploitation (I - II)	18 398	-82 220
Produits Financiers (III)		
Autres Produits Financiers	2 641	2 496
Charges Financières (IV)		
Autres Charges Financières	297	1 307
Résultat financier (III - IV)	2 344	1 189
Résultat courant avant Impôts	20 743	-81 031
Produits Exceptionnels (V)	21 228	64 693
Charges Exceptionnelles (VI)	0	0
Résultat Exceptionnel (V - VI)	21 228	64 693
Total des Produits (I + III + V + IX)	812 926	677 202
Total des Charges (II + IV + VI + VII + VIII + X)	770 955	693 540
EXCEDENT OU DEFICIT	41 971	-16 338
PRODUITS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	190 000	161 296
TOTAL	190 000	161 296
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	190 000	161 296
TOTAL	190 000	161 296

Exercice clos le 30/06/2024

OBJET DE L'ASSOCIATION ET ACTIVITES

La FLTE est une Association Cultuelle régie par la loi du 9 décembre 1905.

Elle a été déclarée en Préfecture le 13 mai 1965.

La confirmation a été faite par le Journal Officiel du 1er juin 1965 page 4528, et a été renouvelée le 28 juin 2022.

L'Association a pour but d'assurer l'exercice du culte protestant évangélique, de former les ministres de ce culte et de pourvoir en tout ou partie aux frais et aux besoins dudit culte.

Elle s'efforce, par un solide enseignement biblique, de communiquer à ses étudiants une vision missionnaire du monde, de cultiver en eux la piété personnelle et de développer, par des activités pratiques, leurs dons et capacités en vue du ministère évangélique.

L'exercice du culte a lieu au 85 avenue de Cherbourg, 78740 Vaux-sur-Seine.

En tant qu'Etablissement Privé d'Enseignement Supérieur, la FLTE est inscrite à l'Académie de Versailles, sous le n°0781650V.

La FLTE assure aussi bien des formations initiales que celles en cours d'emploi, en distanciel et surtout en présentiel.

Pour cela elle dispose d'un campus avec un bâtiment abritant les salles de cours, la bibliothèque, les bureaux des enseignants et des administratifs.

Par ailleurs, 4 pavillons de logements de fonction sont situés sur un autre terrain.

La formation est assurée par des pasteurs salariés, auxquels s'ajoutent des "vacataires" : pasteurs enseignants émérites, associés ou chargés de cours.

LEGS ACCEPTE OU RECU

Ni legs accepté, ni legs reçu pendant cet exercice.

ASSURANCE-VIE ACCEPTEE OU RECUE

Nous avons été au bénéfice d'une Assurance-Vie d'un montant de 44 177,64, du 05.12.2023

ANNEXES FLTE

FAITS MARQUANTS AYANT UN IMPACT SIGNIFICATIF SUR LES COMPTES

Nous avons eu un DAF sur les 12 mois de l'exercice et une intervenante externe en interim sur le mois de mai et juin, avec un surcout de 4,5K€

PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE BIBLIOTHEQUE

Des études complémentaires ont été réalisées par des bureaux d'études et le permis de construire a été accepté en mai 2023.

Toutes les commissions réglementaires l'ont validé.

Mais le premier 'coup de pioche' n'a pas eu lieu sur cet exercice.

LICENCIEMENT DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER (cf. supra)

Maintien de son salaire jusqu'à la fin de l'exercice.

Honoraires pendant 2 mois de l'intervenante extérieure, non prévus au budget.

Elle a permis de garder la stabilité et la poursuite de toutes les activités financières et administratives

Exercice clos le 30/06/2024

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de : 4 079 95 €

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général sous réserve des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n° 2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles et corporelles :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Terrains et bâtiments ont été réévalués le 30/06/2015

Toutes les Immobilisations sont amorties selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue comme indiquée ci-dessous :

Logiciels : 5 ans

Constructions : 50 ans

Agencements et aménagements terrains : 20 ans

Installations techniques, matériel et outillage : 5 à 10 ans

Autres Immobilisations corporelles : 5 à 20 ans

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Valeurs mobilières de placement :

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation du montant de la différence est constituée.

Subventions d'investissement :

Elles sont rapportées au compte de résultat selon la durée d'amortissement des Immobilisations qu'elles financent.

Elles ont été reprises au compte de résultat à hauteur de 21 K€ au titre de l'exercice. Cette reprise est constatée dans les produits exceptionnels.

Dons :

Les dons constituent la ressource principale de l'association et sont constatés en produits d'exploitation.
Pour ce qui concerne la règle de rattachement des produits à l'exercice :
sont enregistrés sur l'exercice, les dons datés de l'exercice, versés en chèques ou virements.

Résultat exceptionnel :

Voir le paragraphe Subventions d'investissement ci-dessus :
est composé de la quote-part de subvention d'investissement virée au résultat pour 21 228 €,
Cette subvention avait pour objet le financement de l'achat des bâtiments de Vaux-sur-Seine et de Meulan,
et des rénovations qui s'en sont suivi.

CVN (Contributions Volontaires en Nature) :

L'Association ne dispose pas d'outil de nature à permettre le relevé des données quantitatives,
Pour l'exercice précédent, nous avons procédé comme suit :
1) Pour l'enseignement, la Secrétaire Pédagogique a fourni la liste des cours dispensés par les
enseignants non salariés avec le nombre d'heures de chacun de ces cours.
Pour tenir compte des temps de préparation et de correction des cours, ces heures d'enseignement ont été
multipliées par 3, coefficient communément admis dans l'Enseignement Supérieur.
2) Pour les autres tâches, chacun des plus gros contributeurs a été consulté et a répondu par mail.
Le total des heures obtenu a été valorisé au coût horaire moyen des salariés de l'Association.
Nous avons reporté cette année la valorisation de l'exercice précédent, +20%, en arrondissant.
La valorisation au 30/06 s'élève à 190 K€.

CROD (Compte de Résultat par Origine et Destination) :

En tant qu'Association Culturelle, nous sommes dispensés d'établir le CROD.

CER (Compte d'Emploi annuel des Ressources collectées auprès du public) :

En tant qu'Association Culturelle, nous sommes dispensés d'établir le CER.

Fonds propres :

Les fonds propres proviennent du report à nouveau cumulant les résultats des exercices antérieurs
et de l'écart de réévaluation des immobilisations datant de l'exercice clos le 30/062015.

Fonds dédiés :

Les fonds dédiés sont constitués des fonds reçus par l'association, dédiés par les donateurs à un projet
particulier et restant à dépenser à la clôture de l'exercice.

Fonds dédié "Transformation du site" (Construction de la Nouvelle Bibliothèque) :

Ce fonds dédié a pour vocation de diminuer lorsque la construction sera terminée.

Lorsque la mise en service sera prononcée, nous rapporterons en produits le montant de l'acquisition sur la
même durée que celle retenue pour l'immobilisation.

Cependant, dans l'attente de l'achèvement de cette construction, les coûts de main d'œuvre des personnes, à
hauteur du temps consacré ayant travaillé sur le projet, ont été comptabilisés en utilisation sur ce fonds dédié,

Fonds reportés :

Les legs ont été réalisés. Il n'y a pas de fonds reportés à la clôture de l'exercice.
Nous n'avons pas reçu de notification de nouveau(x) legs.

IMMOBILISATIONS FLTE

Exercice clos le 30/06/2024

Rubrique	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisition apports, créations virements
Frais d'établissement, recherche (I)	-		-
Autres Immobilisations incorporelles (II)	828		650
Terrains	1 608 743		-
Construction sur sol propre	798 617		-
Construction sur sol d'autrui	-		-
Constructions installations générales	831 370		-
Installations techniques, outillage industriel	-		-
Installations générales, agencements divers	19 249		-
Matériel de transport	6 000		-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	159 260		13 187
Emballages récupérables, divers	-		-
Immobilisations corporelles en cours	247 832		87 242
Avances et acomptes	-		-
Total Immobilisations corporelles (III)	3 671 070	-	100 429
Participations mises en équivalence	-		-
Autres participations	-		-
Autres titres immobilisés	-		-
Prêts, autres Immobilisations financières	2 685		-
Total Immobilisations financières (IV)	2 685	-	-
TOTAL GENERAL	3 674 583	-	101 079

Rubrique	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
Frais d'établissement, recherche (I)	-	-	
Autres Immobilisations incorporelles (II)	-	1 478	
Terrains	-	1 608 743	
Construction sur sol propre	-	798 617	
Construction sur sol d'autrui	-	-	
Constructions installations générales	-	831 370	
Installations techniques, outillage industriel	-	-	
Installations générales, agencements divers	-	19 249	
Matériel de transport	-	6 000	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	172 447	
Emballages récupérables, divers	-	-	
Immobilisations corporelles en cours	-	335 074	
Avances et acomptes	-	-	
Total Immobilisations corporelles (III)	-	3 771 499	-
Participations mises en équivalence	-	-	
Autres participations	-	-	
Autres titres immobilisés	-	-	
Prêts, autres Immobilisations financières	-	2 685	
Total Immobilisations financières (IV)	-	2 685	-
TOTAL GENERAL	-	3 775 662	-

AMORTISSEMENTS FLTE

Exercice clos le 30/06/2024

Rubrique	Montant début exercice	Augment. Dotation	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Frais d'établissement, recherche (I)	-	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles (II)	225	282	-	507
Terrains	1 417	2 237	-	3 654
Construction sur sol propre	401 683	13 258	-	414 941
Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
Constructions installations générales	519 013	17 627	-	536 640
Installations techniques, outillage industriel	-	-	-	-
Installations générales, agencements divers	14 969	1 554	-	16 523
Matériel de transport	6 000	-	-	6 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	93 252	11 155	-	104 408
Emballages récupérables, divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total Immobilisations corporelles (III)	1 036 334	45 832	-	1 082 166
Participations mises en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts, autres Immobilisations financières	-	-	-	-
Total Immobilisations financières (IV)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	1 036 559	46 114	-	1 082 673

Rubrique	Amortiss. Linéaires	Amortiss. Dégressifs	Amortiss. Exception.
Frais d'établissement, recherche (I)	-	-	-
Autres Immobilisations incorporelles (II)	282	-	-
Terrains	2 237	-	-
Construction sur sol propre	13 258	-	-
Construction sur sol d'autrui	-	-	-
Constructions installations générales	17 627	-	-
Installations techniques, outillage industriel	-	-	-
Installations générales, agencements divers	1 554	-	-
Matériel de transport	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 155	-	-
Emballages récupérables, divers	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-
Total Immobilisations corporelles (III)	45 832	-	-
Participations mises en équivalence	-	-	-
Autres participations	-	-	-
Autres titres immobilisés	-	-	-
Prêts, autres Immobilisations financières	-	-	-
Total Immobilisations financières (IV)	-	-	-
TOTAL GENERAL	46 114	-	-

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN FLTE

Exercice clos le 30/06/2024

Rubrique	Montant début exercice	Augment. Dotation	Diminutions Reprises	Montant fin exercice
Provision pour reconstitution gisement	-	-	-	-
Provision pour investissement	-	-	-	-
Provision pour hausse des prix	-	-	-	-
Provisions pour fluctuation des cours	-	-	-	-
Amortissement dérogatoire	-	-	-	-
Prov. Fiscales pour implantation à l'étranger avt 01/01/92	-	-	-	-
Prov. Fiscales pour implantation à l'étranger après 01/01/92	-	-	-	-
Provisions pour prêts d'installation	-	-	-	-
Autres provisions réglementées	-	-	-	-
PROVISIONS REGLEMENTEES	-	-	-	-
Provisions pour litiges	-	-	-	-
Provisions pour garanties données aux clients	-	-	-	-
Provisions pour pertes sur marché à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	-	-	-	-
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des Immobilisations	-	-	-	-
Provisions pour grosses réparations	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	-	-	-	-
Provisions sur Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Provisions sur Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Prov. sur Immobilisations titres mis en équivalence	-	-	-	-
Provisions sur titres de participation	-	-	-	-
Provisions sur autres Immobilisations financières	-	-	-	-
Provisions sur stocks et en cours	-	-	-	-
Provisions sur comptes clients	119	-	119	-
Autres provisions pour dépréciations	-	-	-	-
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	119	-	119	-
TOTAL GENERAL	119	-	119	-

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES FLTE

Exercice clos le 30/06/2024

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A un an au +	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	-	-	-
Prêts	-	-	-
Autres Immobilisations financières	2 685	-	2 685
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	2 685	-	2 685
Clients douteux ou litigieux	-	-	-
Autres créances clients	4 714	4 714	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
Etat - Impots sur les bénéfices	-	-	-
Etat - Autes impots, taxes et versements assimilés	-	-	-
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-
Etat - Divers	-	-	-
Groupes et associés	29 823	29 823	-
Débiteurs divers	15	15	-
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	34 552	34 552	-
Charges constatée d'avance	8 303	8 303	-
TOTAL GENERAL	45 540	42 855	2 685

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
_A deux ans maximum à l'origine	-	-	-	-
_A plus de deux ans à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	15 273	15 273	-	-
Personnel et comptes rattachés	41 340	41 340	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	18 979	18 979	-	-
Impots sur les bénéfices	-	-	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impots taxes et assimilés	-	-	-	-
Dettes sur immo et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	218	218	-	-
Autres dettes	37 674	37 674	-	-
Dette représentative des titres empruntés	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL GENERAL	113 484	113 484	-	-

CHARGES A PAYER FLTE

Exercice clos le 30/06/2024

Nature des charges à payer	Montant
Intérêts courus sur emprunts	-
Fournisseurs factures non parvenues	5 500
Dette fiscale	-
Salaires et Charges sociales	40 950
Disponibilités intérêts courus	-
Autres charges à payer	1 200
TOTAL GENERAL	47 650

FONDS PROPRES FLTE

Exercice clos le 30/06/2024

SUIVI DES FONDS PROPRES

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant début d'exercice A	Affectation du Résultat B	Augmentations C	Diminutions ou Consommations D	Montant fin d'exercice E=A+B+C-D
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise	1 780 085				1 780 085
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau	583 188	-16 338			566 850
Résultat de l'exercice	-16 338	16 338	41 971		41 971
Situation nette	2 346 935	0	41 971		2 388 905
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelés	486 419		2 058	21 228	467 249
Provisions réglementées					
Total	2 833 354	0	44 029	21 228	2 856 155

FONDS DEDIES FLTE

Exercice clos le 30/06/2024

SUIVI DES FONDS DEDIES

VARIATION DES FONDS DEDIES	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations en cours d'exercice		Transferts	A la clôture de l'exercice	
	A	B	C		D	E=A+B-C+D	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<i>Ils sont 100% issus de Dons et Legs</i>							
Travaux - Nouvelle Bibliothèque	1 063 646	27 893	31 102			1 060 437	
Fonds de Bourse	54 128	50 618	55 725			49 020	
Autres							-
Total	1 117 774	78 511	86 828	-	-	1 109 457	-

LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE FLTE

Exercice clos le 30/06/2024

SUIVI DES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

RUBRIQUE	Montants
PRODUITS	
Montant perçu au titre d'assurances-vie	44 178
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	-
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	-
TOTAL	44 178
CHARGES	
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	-
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	-
TOTAL	-
SOLDE LA RUBRIQUE	44 178

FACULTE LIBRE DE THEOLOGIE EVANGELIQUE**Avantages et ressources provenant de l'étranger****Exercice clos le 30/06/2024**

Pays	Date	Phys./Mor.	Don	Direct	Moyen	Valorisation
Total ALLEMAGNE						3 340
Total BELGIQUE						3 100
Total CANADA						2 176
Total COTE D'IVOIRE						383
Total ETATS UNIS						16 640
Total GRANDE BRETAGNE						2 873
Total ITALIE						1 000
Total LUXEMBOURG						16
Total SUEDE						100
Total SUISSE						69 630
Total général						99 258